

INTEMPERIES CALAMITES 2026

Ce formulaire de la Chambre d'Agriculture du Lot-et-Garonne vous permet de signaler des dégâts occasionnés par des intempéries survenues cette année.

Vos déclarations nous aident à faire reconnaître ces sinistres par l'Etat, mais n'a aucune valeur officielle. Les réponses sont confidentielles.

Si vous souhaitez qu'un conseiller vous rappelle mentionnez le en fin de questionnaire. Si les dégâts sont très différents d'une culture à une autre ou d'un site à un autre nous vous invitons à répondre plusieurs fois au questionnaire pour renseigner au plus précis.

1. NOM Prénom*	
2. Nom de l'entreprise*	
3. Commune du siège social de l'entreprise*	
4. Numéro de téléphone*	
5. Le formulaire est rempli par :	<input type="radio"/> L'exploitant sinistré <input type="radio"/> Un agent chambre d'agriculture <input type="radio"/> Une personne tierce
6. Date du sinistre*	
7. Quel type d'intempéries souhaitez-vous signaler ? *	<input type="radio"/> Grêle <input type="radio"/> Tempête vent violent <input type="radio"/> Coulée de boue <input type="radio"/> Inondation <input type="radio"/> Gel <input type="radio"/> Pluie excessive <input type="radio"/> Canicule – coup de chaud <input type="radio"/> Sécheresse
8. Quelle est la commune des parcelles sinistrées ? Communes de Agen à Madailhan	
9. Communes de Marcellus à Sauveterre	
10. Communes de Savignac à Xaintrailles	
11. Quelle est la pluviométrie relevée sur la commune sinistrée ?	
12. Commentaires sur le secteur (communes proches touchées) <i>Nous vous conseillons de saisir un formulaire par commune, mais si elles sont en grand nombre, saisissez une zone ou une liste de communes ci-dessous.</i>	
13. De quel type de dégâts s'agit-il ? *	<input type="radio"/> Perte de récolte <input type="radio"/> Perte de fond (destruction d'arbre, cep) <input type="radio"/> Perte matérielle <input type="radio"/> Observation du phénomène météo <input type="radio"/> Autre : ...

14. Ajoutez des précisions sur les dégâts causés.	
15. A quel niveau jugez-vous les pertes ?	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 <i>0 = acceptables</i> <i>10 = cataclysmiques</i>
16. L'étendue des dégâts ?	<ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Très localisés (une partie de parcelle) <input type="radio"/> Localisés (sur une ou deux parcelles) <input type="radio"/> Etendus (plusieurs îlots) <input type="radio"/> Concernent une grande partie de l'exploitation <input type="radio"/> Toute l'exploitation et les exploitations proches sont touchées
17. Commentaires sur l'étendue/la fréquence des dégâts	
18. Intensité des dégâts ? <i>L'intensité des dégâts concerne l'importance des dégâts sur les zones touchées (différent de l'étendue).</i>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Dégâts faibles et éparses (<20%) <input type="radio"/> Dégâts faibles à moyens (20%-30%) <input type="radio"/> Dégâts moyens (30%-50%) <input type="radio"/> Dégâts forts (50%-70%) <input type="radio"/> Dégâts extrêmes, destruction totale (>70%)
19. Commentaires sur l'intensité des dégâts	
20. Quelles cultures sont impactées ?	<ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Grandes cultures <input type="radio"/> Arboriculture <input type="radio"/> Vigne et raisin de table <input type="radio"/> Semences <input type="radio"/> Légumes, maraîchage <input type="radio"/> Cultures sous abris <input type="radio"/> Prairies <input type="radio"/> Cultures fourragères <input type="radio"/> Autres : ...
21. Acceptez-vous que la Chambre transmette votre signalement à la DDT ? <i>Afin de faire reconnaître une ISN et une calamité perte de fond, quelques visites sur le terrain sont nécessaires, mais il n'est pas obligatoire de recevoir une visite de la DDT pour être dédommagé pour l'ISN, MRC et calamités par la suite (chaque année, une trentaine d'exploitations est visitée par la DDT).</i>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Oui, j'accepte que mon signalement soit transmis, et de recevoir sur mon exploitation une mission d'enquête DDT. <input type="radio"/> Oui, j'accepte seulement que mon signalement soit transmis. <input type="radio"/> Non, je ne souhaite pas qu'il soit transmis.
22. Autres précisions et commentaires	

Remarque : Les questions accompagnées d'un astérisque (*) sont des questions **obligatoires**. Les autres sont facultatives, mais permettent de mieux évaluer la situation.